

Proposition de résolution concernant la situation au Tibet et la répression brutale des manifestations pacifiques du 10 mars et des jours suivants

- Considérant les manifestations pacifiques des moines tibétains, rejoints par la population de Lhassa et d'autres régions du Tibet ; et la répression de ces manifestations par les forces de sécurité chinoises ;
- Rappelant ses résolutions antérieures relatives au Tibet et au droit à l'autodétermination du peuple tibétain ; ainsi que les résolutions du parlement européen du 15 février 2007 et du 13 décembre 2007 relatives au dialogue entre les autorités chinoises et les représentants du Dalaï Lama ;
- Considérant le caractère exceptionnel de la situation et l'urgence d'y répondre avec détermination ;

Le Sénat :

- Condamne avec force la répression violente à l'encontre des manifestations pacifiques, qui ont déjà fait de nombreuses victimes ;
- Exhorte le Gouvernement de la République populaire de Chine à renoncer à réprimer les manifestations par la force et exige la libération des prisonniers arrêtés depuis le début des incidents ;
- Demande que le Gouvernement belge et l'Union européenne soutiennent l'envoi d'une mission internationale indépendante, chargée de réaliser une enquête sur les événements qui se sont déroulés à Lhassa, dans la Région autonome du Tibet et dans les autres provinces tibétaines depuis le 10 mars, et demande que la Belgique prenne une part active dans l'organisation de cette mission ;
- Insiste fortement auprès du Comité International Olympique pour qu'il déploie tous ses efforts pour retirer le sommet de l'Everest en tant qu'étape de passage de la torche olympique, ce qui constituerait une provocation de la part des autorités chinoises envers le peuple tibétain ;
- Exige du Gouvernement chinois de donner accès sans restriction à toutes les régions du Tibet, aujourd'hui isolées du reste du monde, aux journalistes étrangers, aux organisations humanitaires et aux diplomates accrédités en Chine ;
- Demande au Gouvernement chinois de s'engager dans de véritables négociations avec le Dalaï Lama ou ses représentants pour trouver une solution négociée, conforme aux vœux des Tibétains, sur la question tibétaine ;
- Invite l'Union européenne et ses Etats membres à jouer un rôle d'intermédiaire actif dans le dialogue sino-tibétain afin d'aider les deux parties à surmonter les obstacles ; et, en cas d'absence de résultat tangible à court ou moyen terme, à nommer un représentant spécial pour le Tibet.

(Ce projet de résolution est soutenu par International Campaign for Tibet, Les Amis du Tibet – Vrienden van Tibet, Tibetan community in Belgium)

